

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE  
ET DE MATERIELS ELECTRIQUES  
-SIAME-**

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 02 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Adnène ZGHIDI (BDO TUNISIE).

## BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIFS</b>			
<b><u>Actifs non Courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	1.1	2 003 623	1 771 112
- Amortissements	-	1 727 204	1 717 482
		276 419	53 630
Immobilisations corporelles	1.1	23 893 483	22 753 955
- Amortissements	-	19 623 302	18 888 438
		4 270 181	3 865 517
Immobilisations financières	1.2	6 476 019	6 093 676
-Provision	-	544 926	556 622
		5 931 093	5 537 054
Autres actifs non courants	1.3	25 007	85 119
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1</b>	<b>10 502 700</b>	<b>9 541 320</b>
<b><u>Actifs Courants</u></b>			
Stocks	2.1	13 673 367	13 967 518
- Provision	-	1 754 457	1 678 220
		11 918 910	12 289 298
Clients et comptes rattachés	2.2	12 811 550	13 138 478
- Provision	-	2 460 533	2 324 936
		10 351 017	10 813 542
Autres actifs courants	2.3	3 531 346	3 739 447
- Provision	-	652 521	647 826
		2 878 825	3 091 621
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 550	2 550
Liquidités et équivalents de liquidités		1 455 533	1 495 046
- Provision	-	286	13 020
		1 457 797	1 484 576
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2</b>	<b>26 606 549</b>	<b>27 679 037</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>37 109 249</b>	<b>37 220 357</b>

## BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		4 437 807	4 037 807
Autres capitaux propres		492 466	530 954
Résultats reportés		2 007 595	1 921 589
Total des capitaux propres avant résultat		<u>20 977 868</u>	<u>20 530 350</u>
Résultat de l'exercice		<u>2 130 080</u>	<u>1 872 858</u>
Total des capitaux propres	3	<u>23 107 948</u>	<u>22 403 208</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	-	55 556
Total des passifs non courants		<u>-</u>	<u>55 556</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	6 678 053	6 524 983
Autres passifs courants	5.2	2 426 191	2 396 510
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	4 897 057	5 840 100
Total des passifs courants	5	<u>14 001 301</u>	<u>14 761 593</u>
Total des passifs		<u>14 001 301</u>	<u>14 817 149</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>37 109 249</u>	<u>37 220 357</u>

ETAT DE RESULTAT  
(Exprimé en Dinars)

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre  
Notes                      2015                      2014

PRODUITS D'EXPLOITATION

Revenus	6.1	27 898 942		27 895 496
Autres produits d'exploitation	6.2	38 983		55 646
( I ) Total des revenus	6	27 937 925		27 951 142

CHARGES D'EXPLOITATION

Variation de stock des PF et des encours	6.1	-	337 878	574 680
Achats d'approv.consomés	6.3	-	18 176 745	19 581 449
Charges de personnel	6.4	-	3 929 277	3 887 738
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-	1 008 583	926 703
Autres charges d'exploitation	6.6	-	1 810 354	1 788 347
( II ) Total des charges d'exploitation		-	25 262 837	25 609 557

RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )

2 675 088                      2 341 585

Charges financières nettes	6.7	-	590 350	640 119
Produits financiers	6.8		401 354	357 635
Gains ordinaires	6.9		37 687	109 256
Autres Pertes ordinaires	6.10	-	32 805	32 347

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT

2 490 974                      2 136 010

Impôt sur les bénéfices	-		360 894	263 152
-------------------------	---	--	---------	---------

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT

2 130 080                      1 872 858

## État des Flux de Trésorerie

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		2 130 080	1 872 858
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	996 797	958 140
- Variation des stocks	7.1.2	294 151	- 821 282
- Variation des créances clients	7.1.3	301 074	- 871 561
- Variation des autres actifs	7.1.4	208 101	9 009
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	179 112	2 195 440
- Plus value / cessions d'immobilisations		-	- 33 979
- Moins value / cessions d'immobilisations financières		28 013	-
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>7.1</b>	<b>4 137 328</b>	<b>3 308 625</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1 -	1 372 039	- 520 619
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	46 950
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.3	84 037	66 400
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.4 -	450 600	- 370 000
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	45 138	84 625
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6 -	88 931	- 169 847
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>7.2 -</b>	<b>1 782 395</b>	<b>- 862 491</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
- Encaissements/Remboursements d'emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1 -	641 889	- 102 775
- Dividendes et autres distributions	7.3.2 -	1 386 659	- 1 386 671
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3 -	38 488	- 40 716
- Remboursement d'emprunts (MT)	7.3.4 -	333 795	- 754 465
<b>Flux de trésorerie provenant (affectés) des (aux) activités de financement</b>	<b>7.3 -</b>	<b>2 400 831</b>	<b>- 2 284 627</b>
<u>Variation de trésorerie</u>	-	45 898	161 507
- Trésorerie au début de l'exercice		419 908	258 401
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		374 010	419 908

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1<sup>er</sup> Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

## 2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

### 2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME » sont préparés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

## 2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### 2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

#### ✓ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

#### ✓ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### 2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2015, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2015, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

### 2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2015.

### 2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

### 2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de la même manière que l'exercice précédent.



### 2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

### 2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages prévus par l'article 22 du Code d'Incitation aux Investissements.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

### 2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 26 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 32 553 464 TND au 31 décembre 2015 contre 30 799 082 TND au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	2 003 623	1 771 112	232 511
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 893 483	22 753 955	1 139 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	6 476 019	6 093 676	382 343
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	180 339	180 339	-
<b>TOTAL</b>		<b>32 553 464</b>	<b>30 799 082</b>	<b>1 754 382</b>

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 10 502 700 TND au 31 décembre 2015 contre 9 541 320 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	276 419	53 630	222 789
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 270 181	3 865 517	404 664
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 931 093	5 537 054	394 039
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	25 007	85 119	- 60 112
<b>TOTAL</b>	<b>10 502 700</b>	<b>9 541 320</b>	<b>961 380</b>

### 1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2015**

Désignation	Valeur brute				Amortissement			V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement	Total	Début Exercice	Dotation	Cumul Amts	
<b>1 - Immobilisations Incorporelles</b>	1 771 112	232 511	-	2 003 623	1 717 482	9 722	1 727 204	276 419
Investissement de Recherche & Développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	517 004	-
Concession Marque, Brevet & Licence	1 003 932	-	-	1 003 932	999 642	3 428	1 003 070	862
Logiciel	207 786	-	-	207 786	200 836	6 294	207 130	656
Immobilisations incorporelles en cours	42 390	232 511	-	274 901	-	-	-	274 901
<b>2 - Immobilisations Corporelles</b>	22 753 955	1 200 697	61 169	23 893 483	18 888 438	734 864	19 623 302	4 270 181
<b>2.1 Terrain</b>	51 279	-	-	51 279	-	-	-	51 279
<b>2.2 Constructions</b>	4 724 191	-	-	4 724 191	2 624 821	197 997	2 822 818	1 901 373
Bâtiments Industriels	4 161 351	-	-	4 161 351	2 175 618	173 710	2 349 328	1 812 023
Bâtiments Administratifs	501 831	-	-	501 831	419 412	15 851	435 263	66 568
INSTAL. GENERALE, AGENC.& AMEN	61 009	-	-	61 009	29 791	8 436	38 227	22 782
<b>2.3 Matériels &amp; Outillages</b>	15 094 740	486 734	-	15 581 474	13 958 826	390 914	14 349 740	1 231 734
<b>2.3.1 Matériels Industriels</b>	7 875 314	386 111	-	8 261 425	7 262 807	172 328	7 435 135	826 290
<b>2.3.2 Outillages industriels</b>	5 281 256	33 304	-	5 314 560	4 985 169	109 341	5 094 510	220 050
<b>2.3.3 Pièces. rechange &amp; Outil. Immobilisés</b>	1 938 170	67 319	-	2 005 489	1 710 850	109 245	1 820 095	185 394
Pièces de rechange immobilisées	1 703 254	63 831	-	1 767 085	1 496 291	100 422	1 596 713	170 372
Petits outillages immobilisés	234 916	3 488	-	238 404	214 559	8 823	223 382	15 022
<b>2.4 Matériels de transport</b>	705 545	-	-	705 545	569 109	46 680	615 789	89 756
Matériels Transport de biens	140 152	-	-	140 152	138 664	1 488	140 152	-
Matériels Transport de personnes	565 393	-	-	565 393	430 445	45 192	475 637	89 756
<b>2.5 Autres Immobilisations Corporelles</b>	2 042 623	29 076	-	2 071 699	1 735 682	99 273	1 834 955	236 744
<b>2.5.1 Agenc., Aménagement &amp; installations</b>	1 045 567	4 860	-	1 050 427	839 281	46 891	886 172	164 255
<b>2.5.2 Matériels de bureaux</b>	994 242	24 216	-	1 018 458	893 587	52 382	945 969	72 489
<b>2.5.3 Immobilisation chez tiers</b>	2 814	-	-	2 814	2 814	-	2 814	-
<b>2.6 Immobilisation corporelles en cours</b>	135 577	684 887	61 169	759 295	-	-	-	759 295
<b>Total général</b>	24 525 067	1 433 208	61 169	25 897 106	20 605 920	744 586	21 350 506	4 546 600

## 1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2015 à 6 476 019 TND contre 6 093 676 TND au 31 décembre 2014. Le détail de cette rubrique est le suivant:

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	6 193 634	5 855 084	338 550
EMPRUNT NATIONAL		20 000	20 000	-
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	88 027	82 275	5 752
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	174 358	136 317	38 041
<b>TOTAL</b>		<b>6 476 019</b>	<b>6 093 676</b>	<b>382 343</b>

### 1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2015 à 6 193 634 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	774 995	50 600
CONTACT	2 279 850	2 279 850	-
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	34 816	34 816	-
TOUTALU	2 001 450	1 713 500	287 950
<b>TOTAL</b>	<b>6 193 634</b>	<b>5 855 084</b>	<b>338 550</b>

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2015
SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DU CAPITAL ELECTRICA	50 600
SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DU CAPITAL TOUTALU	400 000
<b>TOTAL</b>	<b>450 600</b>

- La cession de la période se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015
CESSION ACTIONS TOUTALU	112 050
<b>TOTAL</b>	<b>112 050</b>

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées à 471 456 TND :

DESIGNATION	En TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	- 129 250	-
CELEC	88 000	- 88 000	-
SERPAC	750	- 750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 279 850	-	2 279 850
EPICORPS	36 263	- 36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	- 50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816
TOUTALU	2 001 450	- 167 193	1 834 257
<b>TOTAL</b>	<b>6 193 634</b>	<b>- 471 456</b>	<b>5 722 178</b>

### 1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de 2015 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2014	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2015
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	82 275	50 890	45 138	-	88 027
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET DE PROVISION</b>	<b>82 275</b>	<b>50 890</b>	<b>45 138</b>	<b>-</b>	<b>88 027</b>

### 1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 174 358 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 283	93 162	- 879
CONSIGNATION CONTENEURS	78 800	39 880	38 920
DIVERS CAUTIONNEMENTS	3 275	3 275	-
<b>TOTAL</b>	<b>174 358</b>	<b>136 317</b>	<b>38 041</b>

Au 31 décembre 2015, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

### 1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 25 007 TND. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	180 339	155 332	25 007
TOTAL	180 339	155 332	25 007

### NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 26 606 549 TND au 31 décembre 2015 contre 27 679 037 TND au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
STOCKS	2.1	11 918 910	12 289 298	- 370 388
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	10 351 017	10 813 542	- 462 525
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	2 878 825	3 091 621	- 212 796
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 457 797	1 484 576	- 26 779
TOTAL		26 606 549	27 679 037	-1 072 488

#### 2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 12 289 298 TND au 31 décembre 2014 à 11 918 910 TND au 31 décembre 2015 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	755 271	137 121	618 150
PIÈCES COMPOSANTES	8 177 923	926 880	7 251 043
PIÈCES FABRIQUÉES	900 153	182 054	718 099
PRODUITS CONSOMMABLES	235 907	39 685	196 222
PRODUITS FINIS	3 604 113	468 717	3 135 396
TOTAL	13 673 367	1 754 457	11 918 910

## 2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015, 10 351 017 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
STEG	2 620 256	3 623 851	- 1 003 595
CLIENTS LOCAUX	2 515 616	1 874 955	640 661
CLIENTS ÉTRANGERS	4 142 390	4 588 160	- 445 770
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	903 793	443 031	460 762
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS IMPAYÉS	2 629 495	2 414 485	215 010
CLIENTS RETENUES DE GARANTIES	-	193 996	- 193 996
<b>TOTAL</b>	<b>12 811 550</b>	<b>13 138 478</b>	<b>- 326 928</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>- 2 460 533</b>	<b>- 2 324 936</b>	<b>- 135 597</b>
<b>ENCOURS CLIENTS NETS</b>	<b>10 351 017</b>	<b>10 813 542</b>	<b>- 462 525</b>

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 6% en passant de 2 324 936 TND au 31 décembre 2014 à 2 460 533 TND au 31 décembre 2015.

## 2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 878 825 TND contre 3 091 621 TND au 31 décembre 2014.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	61 511	864 154	- 802 643
AVANCE FOURNISSEUR	466 477	396 926	69 551
ACOMPTES AU PERSONNEL	71 480	67 417	4 063
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 620 003	1 239 251	380 752
DEBITEURS DIVERS	955 948	1 008 311	- 52 363
PRODUITS A RECEVOIR	97 701	90 623	7 078
COMPTES D'ATTENTE	202 611	24 972	177 639
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	55 615	47 793	7 822
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 531 346</b>	<b>3 739 447</b>	<b>- 208 101</b>
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 97 957	- 93 262	- 4 695
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DÉBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION SUR REPORT IS	- 13 002	- 13 002	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	- 2 702	- 2 702	-
<b>TOTAL PROVISION</b>	<b>- 652 521</b>	<b>- 647 826</b>	<b>- 4 695</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 878 825</b>	<b>3 091 621</b>	<b>- 212 796</b>

## 2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 décembre 2015, 1 457 797 TND contre 1 484 576 TND au 31 décembre 2014 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
PLACEMENTS	2 550	2 550	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 081 523	1 055 669	25 854
BANQUES ET CAISSES	374 010	439 377	- 65 367
PROVISIONS	- 286	- 13 020	12 734
<b>TOTAL</b>	<b>1 457 797</b>	<b>1 484 576</b>	<b>- 26 779</b>

## NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2015 à 23 107 948 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2014	MVTS	31/12/2015
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	- 171 485	-	- 171 485
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>13 868 515</b>	<b>-</b>	<b>13 868 515</b>
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	1 319 958	400 000	1 719 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 390	-	- 203 390
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>4 209 292</b>	<b>400 000</b>	<b>4 609 292</b>
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	477 096	- 26 209	450 887
RESERVE POUR FONDS PERDUS	37 975	- 4 053	33 922
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	15 883	- 8 226	7 657
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>530 954</b>	<b>- 38 488</b>	<b>492 466</b>
RESULTATS REPORTEES	1 921 589	86 006	2 007 595
<b>S/TOTAL 4</b>	<b>1 921 589</b>	<b>86 006</b>	<b>2 007 595</b>
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>20 530 350</b>	<b>447 518</b>	<b>20 977 868</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 872 858	257 222	2 130 080
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION</b>	<b>22 403 208</b>	<b>704 740</b>	<b>23 107 948</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :



Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ACTIO NS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2014	14 040 000	1 921 589	-	- 171 485	1 404 000	300 000	925 238	- 203 391	463 486	477 096	37 975	15 883	1 319 959	1 872 858	22 403 208
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400 000	- 400 000	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 26 209	-	-	-	-	- 26 209
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 4 054	-	-	-	- 4 054
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 8 225	-	-	- 8 225
RESULTATS REPORTES	-	68 858	17 148	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86 006
RECLASSEMENT	-	- 88 491	88 491	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 68 858	- 68 858
RACHAT D'ACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1 404 000	- 1 404 000
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2015														2 130 080	2 130 080
Solde au 31/12/2015	14 040 000	1 901 956	105 639	- 171 485	1 404 000	300 000	925 238	- 203 391	463 486	450 887	33 921	7 658	1 719 959	2 130 080	23 107 948

#### NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique affiche un solde nul au 31 décembre 2015, TND contre 55 556 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CRÉDIT BIAT	-	55 556	- 55 556
TOTAL	-	55 556	- 55 556

#### NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015, 14 001 301 TND contre 14 761 593 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	6 678 053	6 524 983	153 070
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 426 191	2 396 510	29 681
PASSIFS FINANCIERS	5.3	4 897 057	5 840 100	- 943 043
TOTAL		14 001 301	14 761 593	- 760 292

#### 5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2015, ce poste totalise 6 678 053 TND contre 6 524 983 TND au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 153 070 TND détaillée comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS	5 618 681	4 800 542	818 139
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	990 781	1 449 228	- 458 447
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	68 591	275 213	- 206 622
TOTAL	6 678 053	6 524 983	153 070

## 5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015, 2 426 191 TND contre 2 396 510 TND au 31 décembre 2014. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
PERSONNEL	470 616	545 349	- 74 733
ETAT, IMPOTS ET TAXES	490 188	657 684	- 167 496
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	32 491	32 298	193
AUTRES CHARGES A PAYER	874 125	619 081	255 044
CNSS & ASSURANCE GROUPE	318 459	301 786	16 673
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES & CHARGES	240 312	240 312	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 426 191</b>	<b>2 396 510</b>	<b>29 681</b>

## 5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2015, le solde de cette rubrique totalisant 4 897 057 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2015	31/12/2014
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	4 897 057	5 820 631
CONCOURS BANCAIRES		-	19 469
<b>TOTAL</b>		<b>4 897 057</b>	<b>5 840 100</b>

### 5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2015 à 4 897 057 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2015	31/12/2014
<b>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>4 841 121</b>	<b>5 483 010</b>
FINANCEMENTS DE STOCKS	900 000	1 300 000
FINANCEMENTS EN DEVISES	2 141 121	2 233 010
PRE-FINANCEMENT EXPORT	1 800 000	1 950 000
<u>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</u>	<u>55 936</u>	<u>337 621</u>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	55 556	333 795
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	380	3 826
<b>TOTAL</b>	<b>4 897 057</b>	<b>5 820 631</b>

## NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2015 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 2 130 080 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		2015	2014	VARIATION
REVENUS	6.1	27 898 942	27 895 496	3 446
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	- 337 878	574 680	- 912 558
PRODUCTION		27 561 064	28 470 176	- 909 112
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 18 176 745	- 19 581 449	1 404 704
MARGE / COUT MATIÈRES		9 384 319	8 888 727	495 592
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	38 983	55 646	- 16 663
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 3 929 277	- 3 887 738	- 41 539
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 1 008 583	- 926 703	- 81 880
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 810 354	- 1 788 347	- 22 007
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 675 088	2 341 585	333 503
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 590 350	- 640 119	49 769
PRODUITS FINANCIERS	6.8	401 354	357 635	43 719
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	37 687	109 256	- 71 569
AUTRES PERTES ORDINAIRES		- 32 805	- 32 347	- 458
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		2 490 974	2 136 010	354 964
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 360 894	- 263 152	- 97 742
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 130 080	1 872 858	257 222

### 6.1- PRODUCTION

La production est passée de 28 470 176 TND en 2014 à 27 561 064 TND en 2015. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	variation
VENTES LOCALES	11 086 193	9 607 790	1 478 403
VENTES STEG	3 535 464	5 990 021	- 2 454 557
VENTES EXPORT	13 277 285	12 297 685	979 600
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	27 898 942	27 895 496	3 446
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	- 337 878	574 680	- 912 558
TOTAL PRODUCTION	27 561 064	28 470 176	- 909 112

### 6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2015, 38 983 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	30 758	38 294	- 7 536
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	8 225	17 352	- 9 127
TOTAL	38 983	55 646	- 16 663

### 6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2015, 18 176 745 TND contre 19 581 449 TND au titre de l'exercice 2014, enregistrant ainsi une diminution de 1 404 704 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	17 036 617	17 804 134	- 767 517
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	342 495	507 978	- 165 483
VARIATION DE STOCK	- 43 727	- 246 602	202 875
ACHATS NON STOCKES	638 487	614 542	23 945
ACHATS DE MARCHANDISES	541 235	1 140 462	- 599 227
RRR/ACHATS	- 333 562	- 234 265	- 99 297
TRANSFERT DE CHARGES	- 4 800	- 4 800	-
<b>TOTAL</b>	<b>18 176 745</b>	<b>19 581 449</b>	<b>- 1 404 704</b>

La marge sur coût matière a augmenté en passant de 8 888 727 TND en 2014 à 9 384 319 TND en 2015.

### 6.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au cours de l'exercice 2015 à 3 929 277 TND contre 3 887 738 TND en 2014. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	2 683 005	2 583 120	99 885
AVANTAGES EN NATURE	8 608	31 189	- 22 581
INDEMNITÉS	400 526	468 550	- 68 024
CONGÉS	195 590	201 824	- 6 234
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASS. GPE)	641 548	603 055	38 493
<b>TOTAL</b>	<b>3 929 277</b>	<b>3 887 738</b>	<b>41 539</b>

## 6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 1 008 583 TND au titre de l'exercice 2015 ainsi détaillés :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	9 722	15 571	- 5 849
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	734 864	825 049	- 90 185
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	60 112	60 114	- 2
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DE STOCKS	1 754 457	1 678 220	76 237
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	4 695	-	4 695
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	135 605	142 142	- 6 537
<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>2 699 455</b>	<b>2 721 096</b>	<b>- 21 641</b>
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 678 220	- 1 730 434	52 214
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	- 12 644	- 32 347	19 703
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	- 8	- 31 612	31 604
<b>TOTAL REPRISES</b>	<b>- 1 690 872</b>	<b>- 1 794 393</b>	<b>103 521</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 008 583</b>	<b>926 703</b>	<b>81 880</b>

## 6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 22 007 TND, en passant de 1 788 347 TND au titre de 2014 à 1 810 354 TND au titre de 2015.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	13 344	16 431	- 3 087
LOCATIONS	8 268	10 630	- 2 362
ENTRETIENS ET REPARTIONS	168 282	202 878	- 34 596
PRIMES D'ASSURANCE	73 943	81 490	- 7 547
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	14 559	16 705	- 2 146
PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ENTREPRISE	-	1 400	- 1 400
HONORAIRES	184 025	180 369	3 656
COMMISSIONS SUR VENTES	145 995	179 490	- 33 495
SÉMINAIRES ET FORMATION	23 255	3 050	20 205
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	49 642	34 194	15 448
TRANSPORTS	233 119	294 033	- 60 914
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	146 848	206 284	- 59 436
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	49 183	49 010	173
COMMISSIONS BANCAIRES	94 620	206 775	- 112 155
PÉNALITÉS	378 847	56 174	322 673
JETONS DE PRÉSENCES	12 000	8 000	4 000
IMPÔTS ET TAXES	263 283	304 775	- 41 492
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	11 150	13 687	- 2 537
TRANSFERT DE CHARGES	- 60 009	- 77 028	17 019
<b>TOTAL</b>	<b>1 810 354</b>	<b>1 788 347</b>	<b>22 007</b>

## 6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2015, cette rubrique a enregistré une diminution de 49 769 TND en passant de 640 119 TND en 2014 à 590 350 TND en 2015. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
INTÉRÊTS SUR BILLETS DE TRESORERIE	-	10 938	- 10 938
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	133 016	128 959	4 057
INTÉRÊTS AV / CRÉANCE ADMINISTRATIVE	-	2 039	- 2 039
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	70 249	85 712	- 15 463
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	2 008	26 711	- 24 703
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	157 177	164 834	- 7 657
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	43 577	43 655	- 78
PERTE DE CHANGE	740 557	638 105	102 452
GAIN DE CHANGE	- 570 757	- 511 957	- 58 800
INTÉRÊTS SUR CMT	15 121	64 532	- 49 411
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT ASSOCIÉS	- 16 825	- 16 788	- 37
CHARGES NETTES/CESSION VALEURS MOBILIERES	28 013	4 289	23 724
REPRISE SUR PROV POUR DÉPRÉCIATION DES PARTICIPATIONS	- 11 786	- 910	- 10 876
<b>TOTAL</b>	<b>590 350</b>	<b>640 119</b>	<b>- 49 769</b>

## 6.8- PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 401 354 TND en 2015 se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	401 354	352 374	48 980
PRODUITS DES PLACEMENTS	-	5 261	- 5 261
<b>TOTAL</b>	<b>401 354</b>	<b>357 635</b>	<b>43 719</b>

## 6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2015 à 37 687 TND contre 109 256 TND en 2014. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2015	2014	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	33 978	- 33 978
AUTRES GAINS ORDINAIRES	37 687	75 278	- 37 591
<b>TOTAL</b>	<b>37 687</b>	<b>109 256</b>	<b>- 71 569</b>

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 26 avril 2016.

## 6.10-AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent, en 2015, à 32 805 TND et résultent de l'apurement de créances qui n'ont pas été recouvrées et d'anciens comptes d'actifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 26 avril 2016.

## NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2015, la trésorerie nette de la société « SIAME » s'est soldée pour - 45 898 TND contre 161 507 TND au 31 décembre 2014, soit une variation de TND ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	4 137 328	3 308 625
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 1 782 395	- 862 491
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 2 400 831	- 2 284 627
<b>TOTAL</b>	<b>- 45 898</b>	<b>161 507</b>

### 7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 008 583	926 703
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	32 347
REPRISE DES ELEMENTS FINANCIERS	- 11 786	- 910
<b>TOTAL</b>	<b>996 797</b>	<b>958 140</b>

### 7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
STOCKS N-1	13 967 518	13 146 236
STOCKS N	- 13 673 367	- 13 967 518
<b>TOTAL</b>	<b>294 151</b>	<b>- 821 282</b>

### 7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	13 138 478	12 406 165
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 12 811 550	- 13 138 478
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 055 669	916 421
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 081 523	- 1 055 669
<b>TOTAL</b>	<b>301 074</b>	<b>- 871 561</b>



#### 7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	3 739 447	3 611 081
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 3 531 346	- 3 739 447
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	2 550	139 925
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 2 550	- 2 550
<b>TOTAL</b>	<b>208 101</b>	<b>9 009</b>

#### 7.1.5- VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 396 510	- 2 232 584
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 426 191	2 396 510
DIVIDENDES N-1	32 298	32 118
DIVIDENDES N	- 32 491	- 32 298
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 6 524 983	- 4 477 756
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	6 678 053	6 524 983
INTERETS COURUS N-1	- 3 826	- 19 359
INTERETS COURUS N	380	3 826
<b>TOTAL</b>	<b>179 112</b>	<b>2 195 440</b>

#### 7.2.1- DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	1 771 112	1 721 867
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 2 003 623	- 1 771 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	22 753 955	22 371 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 23 893 483	- 22 753 955
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 89 344
<b>TOTAL</b>	<b>-1 372 039</b>	<b>- 520 619</b>

#### 7.2.2- ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	89 344
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 76 373
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	33 979
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>46 950</b>

### 7.2.3- ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS TOUTALU CEDEES	112 050	66 400
MOINS VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 28 013	-
<b>TOTAL</b>	<b>84 037</b>	<b>66 400</b>

### 7.2.4- DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
ACQUISITION ACTIONS CONTACT	- 50 600	- 350 000
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	- 400 000	-
SOUSCRIPTION EMPRUNT NATIONAL	-	- 20 000
<b>TOTAL</b>	<b>- 450 600</b>	<b>- 370 000</b>

### 7.2.5- ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	45 138	84 625
<b>TOTAL</b>	<b>45 138</b>	<b>84 625</b>

### 7.2.6- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	136 317	122 332
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 174 358	- 136 317
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 50 890	- 80 842
DECAISSEMENTS SUR CHARGES A REPARTIR	-	- 75 020
	- 88 931	- 169 847

### 7.3.1- DECAISSEMENTS DES EMPRUNTS (VAR CREDITS DE GESTION/CT...)

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 5 483 010	- 5 585 785
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	4 841 121	5 483 010
<b>TOTAL</b>	<b>- 641 889</b>	<b>- 102 775</b>

### 7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
DIVIDENDES N-1	- 32 298	- 32 118
DIVIDENDES N	32 491	32 298
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 1 386 852	- 1 386 851
<b>TOTAL</b>	<b>-1 386 659</b>	<b>-1 386 671</b>

### 7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 530 954	- 571 670
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	492 466	530 954
<b>TOTAL</b>	<b>- 38 488</b>	<b>- 40 716</b>

### 7.3.4- REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS MT

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 55 556	- 389 351
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	-	55 556
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 333 795	- 754 465
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	55 556	333 795
<b>TOTAL</b>	<b>- 333 795</b>	<b>- 754 465</b>

### NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « SIAME INTERNATIONALE »,
- La société « SNCI »,
- La société « PROSID »,
- La société « SNC »,
- La société « SGTM »,
- La société « CAPROMET »,
- La société « INTER ELECTRIC »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « SAS MAYTEL »,
- La société « FRIGO NEGOCE », et
- La société « LE PANNEAU ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2015.

## 8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Société	Situation au 31/12/2015				Situation au 31/12/2014			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	187	370	- 437	120	126	362	- 219	269
CONTACT	-	4	-	4	-	14	-	14
ELECTRICA	1 069	41	- 69	1 041	917	17	- 20	914
SIAME INTER	97	-	- 6	91	- 97	-	- 6	-103
SNCI	-	-	-	-	-	-	- 3	- 3
PROSID	-	-	- 8	- 8	-	-	-	-
SNC	-	-	- 9	- 9	-	-	- 3	- 3
SGTM	2	-	-	2	8	-	-	8
CAPROMET	245	-	-	245	3	-	-	3
INTER ELECTRIC	-	-	-	-	680	-	-	680
M .H. BEN AYED	-	-	- 86	- 86	-	-	- 108	-108
SITEL	17	-	-	17	11	-	- 6	5
SAS MAYTEL	-	96	-	96	-	150	-	150
FRIGO NEGOCE	-	-	- 2	- 2	-	-	-	-
STE LE PANNEAU	-	-	-	-	2	-	-	2

## 8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2015

### 8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

#### *a- TOUTALU - Autres actifs courants*

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 370 KTND au 31 décembre 2015. En 2015, la « SIAME » a facturé des frais de carburant de 5 KTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 KTND. TOUTALU a réglé 14 KTND courant 2015.

#### *b- TOUTALU - Fournisseur*

Les achats réalisés en 2015 ont totalisé 1 467 KTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 249 KTND courant le même exercice.

#### *c- TOUTALU - Client*

Les ventes réalisées en 2015 ont totalisé 774 KTND TTC. « TOUTALU » a procédé au règlement de 713 KTND courant le même exercice .

### 8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

#### *a- CONTACT - Autres Actifs Courants*

Les principales opérations enregistrées en 2015 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 KTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 11 KTND ;
- La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 4 KTND
- Les règlements de « CONTACT » au profit de la « SIAME » se sont élevés à 17 KTND.

## 8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

### a- ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2015 s'élève à 969 KTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 817 KTND courant 2015. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2015 à 1 069 KTND.

### b- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2015, s'élèvent à 49 KTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique.

### c- ELECTRICA - Autres actifs courants

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Etablissement d'une Credit-Note au titre de la ristourne « GE » à accorder pour 14 KTND ;
- Refacturation d'un montant payé à l'agence nationale de métrologie pour 2 KTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 36 KTND l'an.

## 8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

### a. SIAME INTERNATIONAL - Client

Le compte client de la société « SIAME INTERNATIONAL » s'élève à -97 KTND se rattachant à l'exercice 2013.

### b. SIAME INTERNATIONAL - Fournisseur

Le compte fournisseur de la société « SIAME INTERNATIONAL » s'élève à 6 KTND non mouvementé depuis l'exercice 2011.

## 8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNCI

### a. SNCI - Fournisseur

La « SIAME » a réglé en 2015 la totalité de sa dette envers « SNCI ».

#### 8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2015, s'élèvent à 9 KTND TTC. La « SIAME » a réglé 1 KTND de sa dette envers « PROSID » en 2015.

#### 8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

Les prestations fournies par la société « SNC » au cours de 2015 se sont élevées à 6 KTND.

#### 8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SGTM

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SGTM » pour un montant TTC de 2 KTND.

La société « SGTM » a procédé au règlement de 8 KTND courant 2015. Le solde du compte client « SGTM » s'élève au 31 décembre 2015 à 2 KTND.

#### 8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

La société « CAPROMET », a réalisé courant 2015 des achats pour un total de 242 KTND.

#### 8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INTER ELECTRIC

La société « INTER ELECTRIC » a réglé la totalité de sa dette s'élevant à 680 KTND.

#### 8.2.11- OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 KTND TTC par an. La société a procédé au règlement de 108 KTND en 2015.

#### 8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

Les achats réalisés auprès de la société « SITEL » se sont élevés en 2015 à 10 KTND TTC. La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette en 2015.

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 66 KTND.

La société « SITEL » a réglé 60 KTND de sa dette au cours de 2015.

#### 8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

En 2015, la « SIAME » a encaissé 54 KTND au titre des dividendes de l'année 2013.

Des dividendes pour respectivement 53 et 43 KTND au titre des exercices 2008 et 2011 ne sont pas encore encaissés par la « SIAME ».

#### 8.2.14- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE FRIGO NEGOCE

Les achats réalisés auprès de la société « FRIGO NEGOCE » se sont élevés en 2015 à 2 KTND TTC. La « SIAME » n'a pas encore réglé sa dette en 2015.

#### 8.2.15- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE PANNEAU

La société « LE PANNEAU » a réglé au cours de l'exercice 2015, 2 KTND au titre de la totalité de sa dette.

### NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 TND totalement remboursé au 31 décembre 2015.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1 500 000 TND contracté en date du 8 mai 2009. Au 31 décembre 2015, l'encours de ce crédit s'élève à 55 556 TND.
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8 100 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m<sup>2</sup> et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 000 000 TND.
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la Banque de Tunisie, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4 850 000 TND ;

#### 9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'Amen Bank d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013.
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015.
- ✓ La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la Banque de l'Habitat d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 aout 2015.



### 9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2015, le total des cautions bancaires s'élève à 3 274 088 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	654 292	617 015		488 817	1 760 124
ATTIJARI BANK	675 650				675 650
AMEN BANK	218 140	254 977	9 000		482 117
BT	55 450				55 450
BNA	11 800				11 800
STB	128 020			20 977	148 997
BH	139 950				139 950
<b>TOTAL</b>	<b>1 883 302</b>	<b>871 992</b>	<b>9 000</b>	<b>509 794</b>	<b>3 274 088</b>

### 9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 135 000 € et 538 995 \$ soit un total converti de 1 394 829 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR	MONTANT		
	EUR	USD	TND
HOLLEY METERING		50 200	102 011
KRAUSS MAFFEI	135 000		299 538
LS INDUSTRIAL		449 795	914 028
SACHEN STEEL MOLD		39 000	79 252
<b>TOTAL</b>	<b>135 000</b>	<b>538 995</b>	<b>1 394 829</b>

### 9.5- EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2015 s'élève à 3 565 287 TND.

## **RAPPORT GENERAL**

Exercice clos le 31 décembre 2015

***Mesdames, Messieurs les actionnaires***

***De la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société « SIAME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

### ***Rapport sur les états financiers***

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, de la société « SIAME », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **37 109 249 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **2 130 080 TND**.

### **Responsabilité de la direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME » au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le délai de détention par la « SIAME » de ses propres actions, tel que fixé par l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, a été dépassé ;
- La « SIAME » a fait l'objet en 2012 d'une notification des résultats d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011. Cette notification a porté sur un redressement total de 483 KTND qui n'a été provisionné qu'à hauteur de 217 KTND étant donné que plusieurs chefs de redressement ont été contestés. Par ailleurs, une nouvelle notification portant sur un redressement total de 121 KTND a été adressée à la « SIAME » le 20 juillet 2015 au titre des exercices 2012 et 2013. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

### **Vérifications et Informations Spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

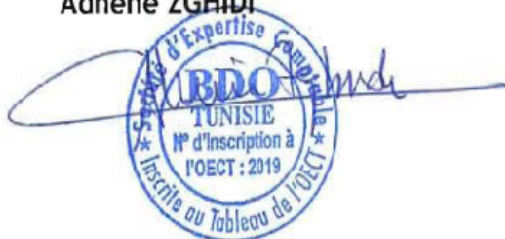
En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration avec les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2015.

Tunis, le 29 avril 2016.

**Le Commissaire aux Comptes**

**BDO TUNISIE**  
**Adnène ZGHIDI**



## **RAPPORT SPECIAL**

Exercice clos le 31 décembre 2015

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

*De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME » au titre de l'exercice 2015, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2015**

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2015 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 26 avril 2016.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

#### **A-1- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « TOUTALU »**

	En KTND			
	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
TOUTALU	362	22	14	370

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 370 KTND au 31 décembre 2015. En 2015, la « SIAME » a facturé des frais de carburant de 5 KTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 KTND.

TOUTALU a réglé 14 KTND courant 2015.

## A-2- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « CONTACT »

				EN KDT
	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
CONTACT	14	411	421	4

Les principales opérations enregistrées en 2015 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 KTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 11 KTND ;
- La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 4 KTND
- Les règlements de « CONTACT » au profit de la « SIAME » se sont élevés à 17 KTND.

## A-3- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « ELECTRICA »

				En KTND
	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
ELECTRICA	17	38	14	41

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Etablissement d'une Credit-Note au titre de la ristourne « GE » à accorder pour 14 KTND ;
- Refacturation d'un montant payé à l'agence nationale de métrologie pour 2 KTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 36 KTND l'an.

## A-4- OPERATIONS AVEC L'ACTIONNAIRE M. MOHAMED HEDI BEN AYED

				EN KDT
	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
M .H. BEN AYED	-108	108	86	-86

La « SIAME » a conclu avec Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 KTND TTC par an. La société a procédé au règlement de 108 KTND en 2015.

## A-5- CAUTIONS ET AVALS

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement, son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées concernant l'enveloppe de crédits de gestion accordée à la société « CONTACT » par la BTK pour un montant de 165 KTND. Autorisé par le conseil d'administration n° 140 du 28 mai 2015.

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL ». Autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015.
- ✓ La SIAME s'est portée caution solidaire avec la société « TOUTALU » au profit de la Banque de l'Habitat, en garantie du remboursement d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015.
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de l'Habitat, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015.

**B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2015 :**

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2015 sont les suivantes :

**B-1- Convention autorisée par le conseil d'administration du 08 Mai 2013 :**

Consentir une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK, pour le compte de la filiale « CONTACT », en garantie du remboursement en principal, intérêts et accessoires d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND.

**C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :**

- Votre conseil d'administration du 28 mai 2015 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 153 250 TND servis sur 13 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôts. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Une voiture de fonction ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès d'une compagnie d'assurance moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.

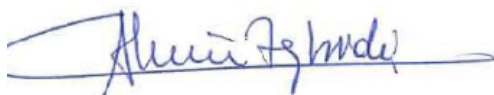
Votre conseil d'administration du 26 avril 2016 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 100 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se présentent comme suit (en TND) :

	<u>Président Directeur Général</u>	
	<u>Charges de l'exercice Passifs au 31/12/2015</u>	
<b>Avantages à court terme</b>		
Salaires	153 251	10 599
Prime d'intéressement	72 993	72 993
Retraite complémentaire	16 812	-
Frais de déplacement	4 200	-
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	-	-
<b>Autres avantages à long terme</b>	-	-
<b>Indemnités de fin de contrat de travail</b>	-	-
<b>Paiement en actions</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>247 256</b>	<b>83 592</b>

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 29 avril 2016.



Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI

